

## "L'Agenda 2000, épreuve de vérité pour l'Union européenne" dans Le Monde (24 mars 1999)

**Légende:** Le 24 mars 1999, Peter Hartmann, ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne (RFA) à Paris, commente la question du financement de l'Union européenne et met en lumière les enjeux de l'Agenda 2000.

**Source:** Le Monde. dir. de publ. COLOMBANI, Jean-Marie ; Réd. Chef PLENEL, Edwy. 24.03.1999, n° 16 845. Paris: Le Monde.

**Copyright:** (c) Le Monde

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/"l\\_agenda\\_2000\\_epreuve\\_de\\_verite\\_pour\\_l\\_union\\_europeenne"\\_dans\\_le\\_monde\\_24\\_mars\\_1999-fr-80d983e6-b19d-4c40-8394-b1915f30e134.html](http://www.cvce.eu/obj/)

**Date de dernière mise à jour:** 15/09/2012

## L'Agenda 2000, épreuve de vérité pour l'Union européenne

*par Peter Hartmann*

Les hasards du calendrier veulent que la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne doive mener à bien un projet de réforme particulièrement difficile qui revêt en même temps une importance déterminante pour la capacité d'action de l'Union européenne dans les sept années à venir : l'Agenda 2000.

Particulièrement difficile parce que le paquet global comprend des domaines centraux de la politique européenne : la politique agricole commune (PAC), les fonds structurels et de cohésion, dont la réforme n'ira pas sans conséquences financières considérables – et c'est inévitable – pour tous les Etats membres. Ces conséquences valent bien sûr également pour le projet de révision de la base de calcul des contributions nationales et le rabais spécial accordé à la Grande-Bretagne.

On ne peut atteindre de compromis équilibré que si tous les Etats membres et non pas seulement quelques-uns y apportent leur pierre, que si tous fournissent un effort solidaire et que si, surtout, la recherche de solutions ne se fait pas aux dépens des autres.

Dans les négociations qui se sont déroulées jusqu'à présent, la tentation a été grande d'emboîter le pas aux autres, ce qui explique que, malgré le rapprochement sur des questions essentielles, de nombreux points demandent encore à être discutés les 24 et 25 mars, lors du sommet extraordinaire du Conseil européen à Berlin.

Dans cette perspective, l'UE dans son ensemble – et pas seulement la présidence allemande – est condamnée à réussir. Nous ne pouvons pas, en raison aussi de la crise touchant la Commission européenne, nous permettre un échec ou un report de la décision à prendre. A un moment important – peu avant les élections européennes et au cours d'une étape essentielle pour l'avenir – l'Union enverrait le signal d'une Europe incapable d'agir. Ce signal jetterait une ombre sur les négociations en cours concernant l'élargissement et le lancement jusqu'à présent réussi de la monnaie unique européenne.

Pour parvenir à un accord à Berlin, il faut que tous les Etats membres soient prêts à faire des concessions, et cela aussi dans des domaines difficiles à faire accepter sur le plan de la politique intérieure. Souvent, les réformes accomplies au sein de l'UE ont été accompagnées de vives protestations dans les différents pays, surtout lorsqu'elles entraînaient des conséquences financières. Qui veut, en effet, renoncer à des prestations financières que d'autres paient ? Sur ce point, la politique européenne ne diffère pas de la politique intérieure de chaque Etat membre.

Pour l'Agenda 2000, il s'agit aussi, entre autres, de parvenir à une répartition des charges plus équitable au sein d'un système de financement qui, au fil d'une longue période, a fait peser sur les épaules d'un petit nombre d'Etats membres un fardeau de plus en plus lourd. Parmi eux, avant tout, l'Allemagne, dont la charge nette s'est élevée l'année passée à presque 12 milliards d'euros.

Un ensemble de mesures qui couvrira à la fois la partie recettes et la partie dépenses du budget de l'Union, devra, selon nous, corriger cette situation. Comment ? Du côté des dépenses, par une stabilisation réelle des fonds affectés, tant à la PAC, qui absorbe 47 % des finances de l'Union, qu'aux fonds structurels, dont les régions les plus pauvres recevront la majeure partie, et aux fonds de cohésion.

Il nous faut, parallèlement, nous entendre sur un système de recettes de l'UE plus équitable, un système qui tienne compte plus fortement de la véritable prospérité de chacun. Le PNB doit servir, à cet égard, d'instrument de mesure. Enfin, le rabais accordé à la Grande-Bretagne est à l'examen. Les conditions-cadres ont en effet changé de manière considérable depuis l'introduction de cette mesure, en 1984, et continueront de changer dans le cadre de l'élargissement.

Lors du sommet extraordinaire, les chefs d'Etat et de gouvernement réunis au Petersberg, dans les environs de Bonn, ont été unanimes à dire qu'on ne peut garantir la capacité d'action de l'UE dans les prochaines

années, surtout dans le contexte de l'élargissement prévu, qu'en observant une discipline de dépenses stricte. Il convient de respecter le cadre financier de 1,27 % du PNB et de maintenir les dépenses agricoles à un niveau moyen de 40,5 milliards d'euros. C'est une approche commune importante.

Depuis le début des négociations sur l'Agenda 2000, il y a entre l'Allemagne et la France un accord de fond sur la nécessité de corriger le déséquilibre existant dans la répartition de la charge financière. Cela reste un objectif essentiel du gouvernement fédéral.

L'Allemagne, c'est exact, a aussi, tout comme la France ou tous les autres Etats membres, des intérêts propres dans le paquet de réformes, et attend de ses partenaires compréhension et solidarité, d'autant plus qu'elle s'est toujours montrée solidaire dans le passé, notamment lorsqu'il s'est agi d'aider de façon ciblée les Etats membres de l'UE défavorisés sur le plan structurel. Nous attendons de nos partenaires qu'ils agissent de la même façon. Par ailleurs, nous n'avons à aucun moment remis en question le fait que l'Allemagne, pays de l'Union le plus puissant sur le plan économique, resterait à l'avenir le plus gros contributeur net.

Difficile de comprendre les raisons pour lesquelles on soupçonne la supposée « nouvelle Allemagne » de manquer d'esprit européen.

D'où la difficulté de comprendre les raisons pour lesquelles on soupçonne néanmoins çà et là l'Allemagne, ou la supposée « nouvelle Allemagne », de manquer d'esprit européen et de prendre fait et cause, dans des proportions exagérées, pour ses propres intérêts nationaux

Que l'Allemagne défende ses intérêts en Europe est non seulement légitime mais la conséquence de procédures de décision européennes dans lesquelles les gouvernements des Etats membres ont le dernier mot. L'ancrage démocratique des décisions européennes pâtirait d'une situation dans laquelle les gouvernements n'auraient pas d'abord à l'esprit les intérêts de leurs citoyens tout en étant, bien entendu, animés de la volonté de parvenir à une conciliation des intérêts pour le bien de la cause européenne commune.

L'Allemagne fera son possible pour que le sommet extraordinaire de Berlin soit une réussite. Nous escomptons que nos partenaires feront de même, y compris la France à laquelle nous sommes liés par une responsabilité particulière pour l'Europe. C'est à cette seule condition que nous obtiendrons un compromis équilibré et équitable qui ne connaîtra ni gagnant ni perdant.

Par le passé, la politique européenne de l'Allemagne a pu s'appuyer sans discontinuer sur un large consensus parmi ses citoyens. Nous voulons qu'il en soit ainsi aussi à l'avenir. Un proverbe allemand dit qu'en affaires il n'y a pas de sentiment. Il ne faut pas le prendre au pied de la lettre. Trop solliciter la volonté de l'Allemagne de consentir à des sacrifices en faveur de l'Europe n'est cependant ni dans notre intérêt ni dans celui de nos partenaires européens.

**Peter Hartmann** est ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne à Paris.